Les opérateurs économiques indiens invités à investir au Burundi

@rib News, 17/02/2012 â€“ Source XinhuaLe ministÃ¨re burundais du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme et la Chambre FÃ©dÃ©rale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB) ont organisÃ© vendredi Ã Bujumbura une rÃ©unio Ã l'intention des opÃ©rateurs Ã©conomiques burundais et indiens en visite au Burundi."La rÃ©union entre les opÃ©rateurs Ã©conomiques indiens et burundais permettra d'approfondir davantage les voies et moyens de dÃ©velopper les Ã©conomies respectives de nos deux pays frÃ¨res, notamment Ã travers l'investissement.
A cet effet, nous encourageons vivement les opÃ©rateurs Ã©conomiques indiens Ã investir au Burundi car notre pays prÃ©sente beaucoup d'opportunitÃ©s d'investissement", a dÃ©clarÃ© la ministre burundaise Victoire Ndikumana au cours de cette rÃ©union.Elle a mis en exergue les efforts du gouvernement pour intÃ©resser les opÃ©rateurs Ã©trangers Ã investir au Burundi.Ce sont entre autres un nouveau code d'investissement rÃ©cemment crÃ©Ã©, un code fiscal en cours de rÃ©vision pour l'harmoniser avec celui des autres pays de la CommunautÃ© de l'Afrique de l'est et mieux prendre en compte les besoins des opÃ©rateurs Ã©conomiques en gÃ©nÃ©ral et ceux du tourisme et de l'hÃ´tellerie en particulier, une rÃ©vision du code de commerce, codes de sociÃ©tÃ©s, l'Ã©laboration de la loi sur la concurrence et bien d'autres efforts. Le nouveau code d'investissement prÃ©voit notamment le rÃ©gime gÃ©nÃ©ral et le rÃ©gime de zone franche.Elle a Ã©galement dÃ©montrÃ© a opÃ©rateurs indiens les performances que le Burundi a dÃ©jÃ enregistrÃ©es dans lâ€™amÃ©lioration du climat des affaires, c le prÃ©sente le rapport Doing Business 2012.Selon ce rapport, le classement du Burundi est passÃ© de la position 181 Ã 169.En ce qui concerne la protection des investisseurs, le Burundi est passÃ© de la position 153 Ã la position 46, soit une progression de 107 places.Au niveau de la crÃ©ation d'entreprises, le nombre des procÃ©dures a Ã©tÃ© rÃ©duit de 11 Ã 2.